

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2014-18

**Objet : Commission consultative « Tourisme »**

L'an deux mille onze, le 6 mai 2014, à 16h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire au Conseil Général, en salle de l'hémicycle, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 6 mai 2014

Date de convocation :  
Le 9 avril 2014

NOMBRE DE MEMBRES

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Suffrages exprimés :

Secrétaire de Séance :  
Mme Valérie GRENARD

Auxiliaire Secrétaire de  
séance :  
M. Christophe PIANA  
(Directeur)

Etaient Présents :

délégués de la Communauté de Communes de l'Embrunais : **M. Jean Pierre GANDOIS, Mme Chantal EYMEUD, M. Jean BERNARD, M. Pierre VOLLAIRE**

délégués de la Communauté de Communes du Pays de Serre-Ponçon :

**Mme Catherine SAUMONT** et Mme Sandrine PIZZABALLA sa suppléante.

délégués de la Communauté de Communes du Pays de Serre-Ponçon :

**Mme Valérie GRENARD, M. Robert FRAYSSINES, M. Henri ANDREJWSKI** et M. Daniel BOSQUET suppléant.

délégués de la Commune de Chorges :

**M. Christian DURAND**

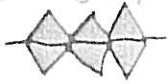
délégués du Conseil Général des Hautes Alpes :

**M. Bernard ALLARD LATOUR, M. Victor BERENGUEL, M. Jean Marie BERNARD, M. Joël BONNAFFOUX, M. Rémi COSTORIER, M. Jean-Louis PONCET, M. Michel ROY, M. Richard SIRI.**

Le Président expose que le Comité Syndical s'appuie, depuis la mise en place de son règlement intérieur, sur les travaux des commissions extra-syndicale pour orienter ces décisions.

Il est ainsi proposé de procéder au renouvellement de la commission « Tourisme ». Cette commission consultative se donne pour objectif, parfois en liaison avec d'autres commissions, de travailler pour le compte du Comité Syndical, sur les sujets en lien direct avec les acteurs touristiques et prestataires d'activités du lac de Serre-Ponçon. Cette commission a notamment pour objet d'instruire les candidatures d'Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine Public hydroélectrique.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.



VU :

- L'arrêté préfectoral n°2003-276-1 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P.

PAEF 05  
2014

**CONSIDERANT :**

- Le Règlement intérieur du S.M.A.D.E.S.E.P. approuvé par délibération du 29 mars 2007 ;
- Que ce Règlement intérieur prévoit la mise en place d'une commission extra-syndicale « Tourisme » dont la composition doit être fixée par délibération du Comité Syndical ;
- Que cette commission a pour objet d'initier ou de préparer à l'attention du Comité Syndical des rapports relatifs aux projets de délibérations intéressant cette thématique et d'accompagner, par la concertation locale, la mise en œuvre ou le suivi des décisions du S.M.A.D.E.S.E.P. ;
- La nécessité de faire appel, afin de remplir cette mission, aux multiples compétences disponibles au sein du territoire ou même à l'extérieur, tant auprès des administrations que des structures associatives ou privées ;

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical:**

- **DECIDE** de retenir, en tant que représentants du S.M.A.D.E.S.E.P. au sein de la commission extra-syndicale « Tourisme », les personnes suivantes (qui pourront être remplacées si besoin par des suppléants) :
  - ✓ Le Président du S.M.A.D.E.S.E.P., Président de la commission
  - ✓ M. Pierre VOLLAIRE
  - ✓ M. Henri ANDREJWSKI
  - ✓ M. Robert FRAYSSINE
  - ✓ Mme Valérie GRENARD

**DECIDE** d'associer autant que de besoin à cette commission des personnalités qualifiées dont l'expertise technique est jugée intéressante au regard des dossiers à traiter.

Ainsi fait les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Président,

Victor BERENGUEL